

Elle n'y arrive pas du premier coup, mais après quelques essais elle triomphe et me dit d'une façon assez distincte les deux premiers vers.

À la quatrième séance, je la fais tenir debout, et me tenant derrière elle, et lui commandant comme un animal qu'on veut dresser, je saisis ses épaules d'une main vigoureuse dès qu'elle fait un mouvement choréique et je l'oblige ainsi à marcher dans le jardin sans trop de difficulté.

Chaque jour, j'allonge les séances, et à la quatorzième, pendant une heure entière, je la fais obéir sans difficulté à tout ce que je lui commande. Tant que j'étais là, et que je commandais, la chorée cessait ; mais une fois parti, l'amélioration cérait le pas à la maladie.

Cependant les nuits deviennent excellentes, et le sommeil, commandé impérativement, à l'état de veille, devient complet et réparateur.

Ainsi, en moins de quinze jours, la chorée avait non pas disparu, mais s'était considérablement atténuée.—Plus de grimaces, —plus de pincement de la langue, —plus d'aboiement. — L'enfant mangeait seule, et l'expression de son visage devenait intelligente.

J'avais la conscience cependant que je n'obtiendrais pas la guérison si elle restait dans son milieu.

J'obtins à grand'peine, mais enfin j'obtins, que les parents se séparassent d'elle. Elle fut conduite en pleine campagne, chez des paysans, avec ordre exprès que personne ne fit attention à elle, et que faisant ou ne faisant pas de mouvements, on n'y prit pas garde.

La guérison fut rapide. Elle vient de m'être ramenée, complètement guérie et ne présentant plus aucune trace de la chorée.

*Phénomène intéressant, elle ne se souvient plus de rien, et n'a plus ni conscience ni souvenir des séances que je lui ai fait subir.*

Il y a donc des chorées uniquement nerveuses. Ce sont celles que le Dr Luys dit guérir avec les miroirs rotatifs, —celles qu'on guérit comme je l'ai fait par la suggestion impérative à l'état de veille, —celles qu'on guérit comme les tics, comme la fameuse coprolalie de Gilles de la Tourette (expression d'ailleurs détestable, car on ne peut pas caractériser une maladie par un symptôme aussi fugitif que la coprolalie), —comme les grimaces qui deviennent des tics, par la séparation absolue de la famille, à la condition que cette séparation s'accomplisse en temps utile.— Il y a des chorées nerveuses.—Ce sont les plus nombreuses. Y en a-t-il de rhumatismales, comme on l'a cru pendant si longtemps? Je ne le crois pas. Les accidents cardiaques et la fièvre choréique s'expliquent autrement que par l'intervention d'une cause rhumatismale.—Il s'agit de troubles profonds de l'innervation qui me paraissent dépendre de l'hystérie précoce chez certains enfants, et non pas du rhumatisme.—*Normandie médicale.*